



Décision n° 2023/06
De la commission des titres d'ingénieur (CTI) relatif à
l'attribution du label EUR-ACE® à deux formations de
l'École supérieure des industries du textile et de
l'habillement, Maroc

Établissement / École

Nom :	École supérieure des industries du textile et de l'habillement
Sigle :	ESITH
Type :	Public
Académie :	École étrangère
Site(s) de l'école :	Casablanca, Maroc

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'École (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'École** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Non concerné

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie Label EUR-ACE (demande d'attribution du label EUR-ACE) :
Ingénieur diplômé de l'École supérieure des industries du textile et de l'habillement, spécialité génie industriel, en formation initiale sous statut d'étudiant.
Ingénieur diplômé de l'École supérieure des industries du textile et de l'habillement, spécialité informatique et management des systèmes, en formation initiale sous statut d'étudiant.

- Vu la demande présentée par l'École supérieure des industries du textile et de l'habillement ;
- Vu le rapport établi par Francine PIERRE (membre de la CTI et rapporteure principale), Nicolas DAILLY (expert auprès de la CTI), Maria Dolores GURRUCHAGA (experte internationale auprès de la CTI), LIQUIER Anaïs (experte élève ingénieur auprès de la CTI) présenté en assemblée plénière de la CTI le 13 juin 2023 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Décision favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, au diplôme suivant :

Intitulé du diplôme	À compter du 1 ^{er} janvier de l'année civile	Jusqu'au 31 décembre de l'année civile
Ingénieur diplômé de l'École supérieure des industries du textile et de l'habillement spécialité génie industriel	2023	2028
Ingénieur diplômé de l'École supérieure des industries du textile et de l'habillement spécialité management des systèmes	2023	2028

La Commission décide d'attribuer le label EUR-ACE pour une durée maximale de 6 ans à compter de l'année civile 2023, jusqu'à la fin de l'année universitaire 2028-2029.

Cette décision s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'école

- Déployer la démarche qualité ;
- Irriguer davantage les contenus de formation par la recherche ;
- Proposer des bourses pour accueillir les étudiants d'origine modeste ;
- Mettre en place un nouveau processus d'évaluation anonymisé des cours par les élèves ;
- Mettre en place des synergies entre les deux formations d'ingénieurs pour aboutir à un cursus d'ingénieur unique de génie industriel comprenant une option d'informatique industrielle.

Décision délibérée en séance plénière à Paris, le 13 juin 2023

Décision approuvée en séance plénière à Paris, le 12 juillet 2023

La présidente
Elisabeth CRÉPON

